

# BOURSE DE RÉDACTION

**1 bourse de 3 500 \$ (maîtrise)**

**1 bourse de 5 000 \$ (doctorat)**

## OBJECTIF DE LA BOURSE

Permettre aux étudiants inscrits à la maîtrise ou au doctorat, peu importe leur université d'attache, mais dirigés par un chercheur régulier du CICC, de se consacrer à temps plein à la rédaction, afin de déposer leur travail de fin d'études (par exemple: mémoire, thèse, travail dirigé, etc.) dans un court délai. La date limite de dépôt du travail de fin d'études est le **vendredi 20 décembre 2019**. Le candidat ayant déjà reçu une bourse de rédaction du CICC ou de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, au cours du même cycle d'étude, ne peut appliquer pour cette bourse.

## PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Le [formulaire récapitulatif](#) dûment rempli;
- Une lettre de présentation signée (incluant vos coordonnées complètes et courriel) – une page maximum;
- Le projet de recherche et son titre (une page maximum, dans lequel l'étudiant devra démontrer le lien de ses travaux avec les problématiques de la criminologie);
- Un calendrier de réalisations et un échéancier;
- Une lettre d'appui du directeur de recherche (chercheur régulier au CICC) attestant :
  - que le candidat terminera selon toute probabilité son travail de fin d'études au cours du trimestre visé par la bourse;
  - qu'il en est à la période de rédaction;
  - que la bourse est nécessaire pour permettre d'accélérer la rédaction.
- Une copie des notes obtenues dans votre programme actuel;
- Un court CV, incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès).

## ENGAGEMENTS

- Déposer son travail de fin d'études au plus tard le **vendredi 20 décembre 2019**;
- Suite au dépôt, fournir un bref rapport au CICC en vue d'une parution dans l'infolettre CICC-hebdo et sur le site internet du CICC (maximum un mois après le dépôt);
- Pour les boursiers de niveau doctorat, la possibilité de présenter leur projet dans le cadre des conférences-CICC.

## VERSEMENT DE LA BOURSE

- Un montant de 2 500 \$ au niveau maîtrise et 3 500\$ au niveau doctorat sera versé au début du projet;
- Les sommes retenues seront versées aux bénéficiaires sur réception au CICC de la preuve du dépôt du travail de fin d'études et du rapport mentionné ci-dessus.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

### Maîtrise

- Qualité du projet (25% de la note globale)
- Rendement académique aux cycles supérieurs (25%)
- Rythme de progression dans les études (10%)
- Évaluation des aptitudes du candidat par le directeur de recherche (15%)
- Assurance de dépôt (travail de fin d'études) (15%)
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès) (10%)

### Doctorat

- Qualité du projet (20% de la note globale)
- Rendement académique aux cycles supérieurs (20%)
- Rythme de progression dans les études (10%)
- Évaluation des aptitudes du candidat par le directeur de recherche (15%)
- Assurance de dépôt (travail de fin d'études) (15%)
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès) (20%)

## DÉPÔT DU DOSSIER

- Par courriel, en **un seul fichier format PDF**, à [genevieve.riou@umontreal.ca](mailto:genevieve.riou@umontreal.ca)
- Le dossier doit être envoyé au plus tard le **jeudi 5 septembre 2019 à 16h00**;
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

*Veillez noter que les concours du CICC et de l'École de criminologie sont indépendants. Vous pouvez donc déposer votre dossier aux deux départements si vous êtes éligible. Toutefois, les deux comités se consultent pour ne pas octroyer deux bourses à la même personne.*

